

**Arrêté fixant la composition du jury du concours de recrutement
de secrétaires administratifs de classe normale
par la voie interne**

ACADÉMIE D'AMIENS - SESSION 2026

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

- Vu Le code général de la fonction publique ;
- Vu Le décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B ;
- Vu Le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;
- Vu Le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues ;
- Vu Le décret n° 2020-121 du 13 février 2020 relatif à l'organisation de concours nationaux à affectation locale pour le recrutement de fonctionnaires de l'État ;
- Vu L'arrêté du 5 octobre 2005, modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'Éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'Éducation nationale ;
- Vu L'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'État et de certains corps analogues ;
- Vu L'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 5 février 2026 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B ;
- Vu Les propositions du président de jury ;

ARRÊTE

Article 1 : Le jury de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe normale, par la voie interne, est constitué comme suit :

Président

Monsieur Jean-Pascal BERNARD
Chef du service de région académique des études et des statistiques

Rectorat d'Amiens (80)

Vice-présidente

Madame Delphine PLUQUET
Attachée principale d'administration de l'État

Rectorat d'Amiens (80)

Membres du jury

Madame Sandrine AUTHOUART
Personnel de direction

Collège Jules Verne de Rivery (80)

Monsieur Kévin BLANCHARD
Attaché d'administration de l'État

Rectorat d'Amiens (80)

Madame Stéphanie BLONDEAU
Attachée d'administration de l'État

Collège Jean Racine de Château-Thierry (02)

Monsieur Fabien CAHARD <i>Administrateur de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche</i>	Lycée polyvalent la Hotoie d'Amiens (80)
Monsieur Sébastien CARREZ <i>Attaché principal d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Madame Laetitia CAZÉ <i>Administratrice de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche</i>	Lycée Condorcet de Saint-Quentin (02)
Madame Émeline CHAMPNEUF <i>Attachée d'administration de l'État</i>	DSDEN de l'Oise (60)
Monsieur Patrick CHEVRIER <i>Personnel de direction</i>	Collège Villard de Honnecourt de Fresnoy-le-Grand (02)
Monsieur Arnaud CRESPIN <i>Attaché d'administration de l'État</i>	Lycée Pierre d'Ailly de Compiègne (60)
Madame Isabelle DE TOMI <i>Attachée principale d'administration de l'État</i>	Université de Picardie Jules Verne d'Amiens (80)
Madame Larissa DELACROIX <i>Attachée d'administration de l'État</i>	Université de Picardie Jules Verne d'Amiens (80)
Madame Fabienne DUCHOSSOIS <i>Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Madame Nathalie FONTAINE <i>Attachée principale d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Madame Fabienne GÉRARD <i>Attachée principale d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Monsieur Fabrice JOLLY <i>Personnel de direction</i>	Collège des Bourgognes de Chantilly (60)
Madame Laurence LEFEBVRE <i>Attachée d'administration de l'État</i>	Lycée des métiers Édouard Gand d'Amiens (80)
Monsieur Matthieu LEFRANC <i>Attaché principal d'administration de l'État</i>	Lycée professionnel Romain Rolland d'Amiens (80)
Monsieur Grégory MICHEL <i>Personnel de direction</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Madame Delphine MONARD <i>Attachée d'administration de l'État</i>	SDJES de Beauvais (60)
Monsieur Christophe MONFRONT <i>Personnel de direction</i>	Collège du Thelle de Méru (60)
Madame Catherine PHAROSE <i>Personnel de direction</i>	Lycée professionnel André Malraux de Montataire (60)
Madame Émilie RAGOT <i>Personnel de direction</i>	Collège La Feuillade de Vic-sur-Aisne (02)
Madame Sandrine RUHL <i>Personnel de direction</i>	Collège Louise Michel de Villeneuve-Saint-Germain (02)
Monsieur Joseph SOUVILLE <i>Attaché d'administration de l'État</i>	Collège Gérard Philippe de Froissy (60)
Monsieur Vincent STOUDER <i>Attaché d'administration de l'État</i>	DSDEN de l'Oise (60)

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie d'Amiens est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 9 février 2026

Pierre MOYA